



## RÉGATE DES CONGÉS

### AVIS DE COURSE N°1

**Vendredi 14 juillet 2024**  
**Lac de Bairon**

**- PLANCHES À VOILE -**

#### 1. RÈGLES

1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile de la FFVoile 2021-2024

#### 2. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 2.1 La régata est ouverte aux Véliplanchistes (PAV / Windsurf)
- 2.2 Les concurrents doivent être en possession de leur licence FFVoile 2024

#### 3. DROITS À PAYER

Les droits requis sont les suivants : 5 €uros

#### 4. PROGRAMME

- Date : Dimanche 14 juillet 2024
- Ouverture des inscriptions : 13h00
- 1<sup>er</sup> signal d'avertissement : 14h00

#### 5. CLASSEMENT

- 5.1 3 courses devront être effectuées pour valider la compétition.
- 5.2 Courses retirées  
Quand le total de points est calculé pour chaque bateau, les plus mauvais résultats seront retirés comme suit :
  - A partir de 4 courses validées : 1 retirée
  - A partir de 8 courses validées : 2 retirées

#### 6. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).



## AVIS DE COURSE N°2

### Vendredi 14 juillet 2024 Lac de Bairon - CATAMARANS –

#### 1. RÈGLES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile de la FFVoile 2021-2024

#### 2. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 2.1 La régata est ouverte aux catamarans
- 2.2 Les concurrents doivent être en possession de leur licence FFVoile 2023
- 2.3 Le club dispose de plusieurs catamarans pouvant être prêtés pour ladite régata.

#### 3. DROITS À PAYER

Les droits requis sont les suivants : 5 Euros par support

#### 4. PROGRAMME

- Date : Vendredi 14 juillet 2024
- Ouverture des inscriptions : 13h00
- 1<sup>er</sup> signal d'avertissement : 14h00

#### 5. CLASSEMENT

- 5.1 3 courses devront être effectuées pour valider la compétition.
- 5.2 Courses retirées  
Quand le total de points est calculé pour chaque bateau, les plus mauvais résultats seront retirés comme suit :
  - A partir de 4 courses validées : 1 retirée
  - A partir de 8 courses validées : 2 retirées

#### 6. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ ou corporel).